



AVEC VINCENT FRISTOT DES IDÉES, DES ENGAGEMENTS

Vincent Fristot intervient le 22 décembre dernier au Conseil de la Communauté d'agglomération (la Métro) à propos du budget 2007.

DÉVELOPPER DE VRAIS EMPLOIS

- Créer de nouveaux emplois d'utilité sociale et environnementale.
- Réserver l'aide publique aux emplois en contrat à durée indéterminée (CDI).
- Refuser l'implantation de machines à sous, de nouvelles grandes surfaces qui tuent le commerce local.

CONSTRUIRE, RÉNOVER LES LOGEMENTS

- Construire du logement social public à faibles charges, notamment pour que les jeunes puissent se loger.
- Engager un grand programme d'isolation des bâtiments et logements existants : se sont autant de charges et de pollutions supprimées.



MIEUX SE DÉPLACER

- Arrêter la construction de l'A51 et refuser l'élargissement de l'A480, qui induiraient de nouveaux trafics et un surcroît de pollution.
- Utiliser les crédits publics pour développer le rail et les transports en commun.
- Encourager le télétravail.

RECONVERTIR LE TOURISME

- Investir dans un tourisme vert, bien intégré.
- Faire respecter la réglementation interdisant la circulation des véhicules à moteur dans les espaces naturels.
- Reconvertir les stations de ski en déficit de neige, refuser de nouvelles remontées mécaniques dans les stations en basse altitude.

RENFORCER LES SERVICES PUBLICS

- Moderniser, développer les services publics de proximité : ce sont des outils de solidarité.
- Exiger des services sur l'ensemble du territoire, notamment pour le courrier, les services de santé, l'éducation.



Le scrutin majoritaire actuel limite le nombre de députés écologistes à l'Assemblée Nationale. Il faut que les idées des Verts pèsent réellement dans l'élaboration des futurs textes législatifs. Voter Vert, c'est renouveler les élus et les pratiques des partis traditionnels.

LES RÉUNIONS PUBLIQUES - VENEZ DÉBATTRE AVEC NOUS

- **Le Pont de Claix** : mardi 29 mai 2007 à 20h30, maison des sociétés
- **Mens** : lundi 4 juin 2007 à 20h30, salle de l'espace culturel
- **La Mure** : mardi 5 Juin 2007 à 20h30, salle de l'Esquisse
- **Vif** : mercredi 6 juin 2007 à 20h30, salle Berriat
- **Lans en Vercors** : jeudi 7 juin 2007 à 20h30, salle Saint Donat
- **Monestier** : vendredi 8 juin 2007 à 20h30, salle de la Mairie



LUTTER CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

- Engager un véritable plan de lutte contre le changement climatique, réduisant la consommation de carburant et d'énergie.
- Développer ce plan dans l'ensemble des politiques publiques notamment l'aménagement du territoire, les infrastructures de déplacement et l'urbanisme.
- Engager une éducation à la sobriété énergétique, modérer les consommations d'énergies en adaptant nos choix quotidiens et encourager les énergies renouvelables.

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

- Protéger la qualité des paysages, nos richesses locales, la biodiversité.
- Création de services « environnement » avec budget adapté dans les collectivités.
- Soutenir les associations de protection de la nature, par une aide aux actions juridiques, pour développer l'éducation et la formation à l'environnement.

SOUTENIR UNE AGRICULTURE PAYSANNE

- Favoriser les produits locaux dans les marchés, la restauration collective.
- Maîtriser le prix du foncier agricole pour maintenir les exploitations.
- Aider les productions de qualité.



AMÉLIORER LA SANTÉ

- Préserver la qualité de l'air, de l'eau, en réduisant les pollutions à la source.
- Favoriser l'accès aux soins pour les plus démunis.
- Traiter les décharges anciennes de produits toxiques (Pont de Claix, Susville, Vif).

L'ASSEMBLÉE NATIONALE A BESOIN D'ÉLUS ÉCOLOGISTES

Le pouvoir législatif est partagé entre l'Assemblée Nationale et le Sénat. L'Assemblée Nationale possède des pouvoirs plus étendus : mise en cause de la responsabilité du gouvernement, dernier mot dans la procédure législative.

Les députés sont élus au scrutin direct, uninominal à deux tours. Ils votent notamment les lois de finances de l'Etat et disposent de pouvoirs de contrôle sur le gouvernement, à travers les commissions d'enquête, les offices parlementaires d'évaluation des politiques publiques scientifiques, de santé.

JE M'ENGAGE À :

- Participer à l'activité de l'assemblée nationale à plein temps si je suis élu.
- Etre porteur des avis exprimés par les habitants, les associations de la circonscription.
- Rendre compte périodiquement de mon mandat auprès des habitants.

JE SOUTIENS LA CANDIDATURE DE VINCENT FRISTOT AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES :

Prénom, NOM :

Adresse :

Courriel :

Signature :

A renvoyer à « Verts Isère, 10 rue Marx Dormoy, 38000 Grenoble ».

DONS À L'ORDRE DE « ASSOFI 3804 - VINCENT FRISTOT » à renvoyer à la même adresse.

ENSEMBLE, AVEC LES VERTS, POUR UN AVENIR ÉCOLOGISTE ET SOLIDAIRE !